

Présentation de la Structure - Rentrée 2022-2023**Objectifs de la structure**

- Permettre aux étudiants arrivants sur Toulouse de bénéficier d'une structure d'accueil et de concilier dans de bonnes conditions, perfectionnement sportif et études supérieures.
- Participer et profiter de la dynamique et de l'émulation des entraînements des athlètes du Pôle.
- Favoriser la participation aux compétitions FFA au sein des Universités et Grandes Écoles Toulousaines.

Cette structure est réservée à des sportifs souhaitant s'engager dans un entraînement de haut-niveau et ayant l'ambition d'intégrer le Pôle à court terme ou moyen terme

Objectifs des athlètes

- Se maintenir ou accéder au niveau national (se sélectionner aux Championnats de France Bateaux Courts), **envisager une sélection dans un collectif national**.
- S'engager lors d'entraînements **quotidiens** et réguliers.
- Participer aux séances d'entraînement du Pôle (programme d'entraînement FFA).
- Participer aux Championnats de France FFSU.
- Mener des études **réelles** dans le cadre de filières aménagées (de préférence) ou non.

Conditions de candidature

Être licenciés à la FFA ainsi qu'à la FFSU.

Participer aux compétitions nationales de la FFSU.

Justifier d'un niveau de performance individuel proche du niveau requis pour intégrer un Pôle Espoirs.

Accepter et signer la convention qui les lie avec la SUOA ainsi que tous documents connexes qui pourraient s'y rapporter (ex. : règlement intérieur, etc).

Un chèque de caution pourra être demandé pour la mise à disposition des clés du pôle.

Une participation financière est également demandée.

Matériel

Le matériel est en priorité fourni par les clubs des athlètes.

Le prêt de matériel du Pôle pourra être attribué en fonction de sa disponibilité, de l'investissement et du niveau de performance des sportifs.

Encadrement

A déterminer



FICHE DE CANDIDATURE

SECTION UNIVERSITAIRE OCCITANIE AVIRON Saison sportive 2022-2023

| | |
|--------------------------------|---------------------|
| Nom : _____ | Prénom : _____ |
| Date de naissance : _____ | Lieu : _____ |
| Adresse (des parents) : _____ | |
| Ville : _____ | Code postal : _____ |
| Adresse (sur Toulouse) : _____ | |
| Ville : _____ | Code postal : _____ |
| Téléphone : _____ | Mail : _____ |

| | |
|---------------------------|---------------------------------------|
| Club : _____ | Ligue : _____ |
| N° de Licence FFA : _____ | N° de Licence FFSU (éventuel) : _____ |
| Entraîneur : _____ | Son mail : _____ |
| Son téléphone : _____ | |

| | |
|--|--|
| Spécialité : Bâbord – Tribord – Couple ⁽¹⁾ | Catégorie : Senior A – Senior U23 – Poids léger ⁽¹⁾ |
| Inscription sur liste de haut-niveau : Espoirs – Collectif National – Relève – Senior ⁽¹⁾ | |
| Meilleure performance en bateau : _____ | |
| Meilleure performance à l'ergomètre : _____ | |
| Biométrie : Taille : _____ | Poids : _____ |

| |
|-----------------------------|
| Diplômes obtenus : _____ |
| Études en 2021-2022 : _____ |
| Études en 2021-2022 : _____ |

⁽¹⁾ : Entourer la bonne réponse

Principes de fonctionnement de la Section Universitaire Occitanie Aviron :

Les membres de la SUOA doivent être licenciés auprès de la FFA et posséder la licence FFSU pour la saison concernée par leur inscription.

Une participation financière à l'ordre de la Ligue Occitanie aviron est demandée : **100 euros** pour les sportifs licenciés en Occitanie, **200 euros** pour les autres.

Le lieu d'entraînement de la SUOA est situé dans les locaux du Pôle France et espoirs aviron de Toulouse. Les créneaux d'entraînements du Pôle sont ouverts aux rameurs de la SUOA.

L'encadrement technique sera assuré de manière ponctuelle par la Ligue Occitanie.

Dans la salle de musculation, les athlètes du Pôle restent prioritaires sur l'utilisation des créneaux

Le matériel est en priorité fourni par les clubs des athlètes. La ligue dispose actuellement de 2 skiffs entreposés au Pôle. Du matériel du Pôle peut être prêté en fonction de l'investissement et du niveau de performance des sportifs ainsi que du matériel disponible. *Pour la rentrée 2022-2023, nous vous incitons fortement à venir avec votre matériel...*

Les rameurs s'engagent à suivre le programme d'entraînement de la FFA de leur catégorie respective.

Les membres de la SUOA s'engagent également à participer aux épreuves du chemin de sélection (tests ergométriques, test footing, tests musculation...) qui seront programmés au cours de la saison.

L'un des objectifs des membres de la SUOA sera de participer aux Championnats de France FFSU.

Règlement intérieur :

Toutes les sorties doivent être consignées dans le cahier de sorties.

Le planning prévisionnel de présence doit être rempli chaque début de semaine.

Prévenir les entraîneurs du Pôle et de la Ligue en cas d'absence ou de changement d'horaires.

La salle de musculation est rangée, barres déchargées après chaque séance.

Les portes extérieures du Pôle doivent être systématiquement refermées à clé.

Les membres de la SUOA participent, comme les rameurs du Pôle, au nettoyage des vestiaires et veillent à garder les lieux d'entraînement dans un état convenable de propreté.

Je soussigné(e) m'engage à respecter les règles de fonctionnement de la SUOA de Toulouse.

Fait à, le

Signature :

(précédée de la mention « lu et approuvé »)

Le Président du Club :

Fait à, le

Signature :